

De: Mairie Malansac
Envoyé: vendredi 1 juin 2018 08:29
À: Francoise Gautier
Objet: TR: RE : Parc éolien

De : Serge Buchet [mailto:sercec@hotmail.fr]
Envoyé : jeudi 31 mai 2018 18:49
À : Mairie Malansac
Objet : RE : Parc éolien

----- Message d'origine -----

De Jean-Marie Brom <jean-marie.brom@wanadoo.fr>
Date : 31/05/2018 16:54 (GMT+01:00)
A
Cc Serge Buchet <sercec@hotmail.fr>, mairie@malansac.fr
Objet Parc éolien

Pour Madame la Commissaire -enquêteur

Madame,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le parc éolien prévu sur la commune de Malansac, une lecture rapide des documents mis à disposition par la préfecture du Morbihan montrent que

- les dispositions règlementaires sont parfaitement respectées
- les avis des différentes administrations ne relèvent que quelques réserves

que l'opérateur, me semble-t-il, n'aura aucune peine à respecter

- Les quelques avis d'opposants sont de nature "classiques"
 - opposition au bruit induit : les études existantes sur des parc éolien

de faible capacité (3 éoliennes...) montrent que le bruit est de l'ordre

du vent dans les arbres (et la région est boisée)

- Opposition sur les principes archéologiques : la faible emprise au sol n'exclut en rien des fouilles ultérieures, même au pied des éoliennes

- Opposition pour des problèmes de biodiversité : l'étude montre bien que les éoliennes se trouvent à l'écart des routes migratoires.

Pour ce qui concerne les chiroptères, une récente étude (SFEPM) donne pour

la France une "hécatombe" de 1600 chiroptères pour la période 2003 - 2014